

Journal de bord, décembre 2019

Le 03, pendant 2 heures, nous avons d'abord fait le point sur les retours concernant les actions du mois passé :

- Le SDF Roumain qui a perdu sa carte d'identité a enfin téléphoné à l'ambassade de Roumanie. Il a obtenu un rendez-vous en vue de mettre sa situation en ordre. Il a trouvé une copine. Sa situation s'améliore.
- Pas de réponse du chargé de communication de la Ville à notre mail du 25 novembre concernant la publication d'une synthèse des comptes communaux. Nous avons vérifié sur [dinant.be](#), mais nous n'avons rien trouvé. A suivre...
- Juju n'est plus SDF. Elle est entrée dans son appartement.
- Gigi saura ce soir si le CPAS accepte de constituer la caution.

Ensuite, nous avons discuté des travaux de mise en conformité à réaliser suite à l'inspection des pompiers. Chacun a donné son avis. De bonnes idées ont été formulées, particulièrement par des anciens ouvriers, comme par exemple de réaliser une sous-toiture résistante au feu sous la verrière, plutôt que de la remplacer par une toiture résistante au feu. Ou encore, de placer une cloison et une porte résistantes au feu pour fermer entre la cuisine et le sous-sol, plutôt que d'essayer de placer une trappe...

Le 04, pendant 1 heure, nous avons travaillé sur la thématique 1 par le biais de témoignages de bénévoles maltraitées par une cheffe bénévole qu'ils appellent « la patronne ». Nous avons d'abord identifié l'autorité au sein de la structure concernée et discuté sur la différence entre un responsable de service et un « patron ». Nous avons conclu que le malaise est dû à trop de confusion entre la vie privée des bénévoles et le travail qu'elles fournissent. Une fois encore, ce sont les cancans et la médisance qui ont pourri la situation. Plusieurs personnes sont concernées. Elles sont dans l'émotion. Le travail a été de leur faire analyser la situation avec objectivité et ensuite d'envisager une action, non pas de « vengeance », mais de protestation auprès des autorités de la structure. Un mail a été envoyé au président. Au total, 6 bénévoles sont concernés. 4 d'entre eux ont décidé de se rendre au siège pour exposer leurs doléances calmement, sans agressivité, en relatant les faits sans jugement et en exprimant leur ressenti sans attaque personnelle...

Par après, pendant une autre heure, nous avons abordé notre deuxième thématique en échangeant des informations et en discutant à propos de l'arabité. Une participante a posé la question : « Un arabe, c'est quoi ? ». Après avoir cité l'humoriste algérien, Fellag, les Magrébins ont répondu. Un a dit : « Je ne suis pas arabe, je suis berbère ». L'autre a dit : « Moi, je ne parle pas le berbère. Un de mes aïeux provenait de ce qui est maintenant le Yémen. »

Il leur a fallu répondre à d'autres questions ; « Berbère, c'est quoi ? » ou encore « C'est quoi la différence entre un arabe et un musulman ? Est-ce que tous les musulmans sont des arabes ? Ensuite, une comparaison a été faite avec la situation ici, entre Flamands et Wallons, entre le wallon et le français ; comment l'évolution s'est-elle faite depuis les Gaulois, des Celtes et des Germains. D'où venons-nous ? Où allons-nous ? Ce n'est pas aussi simple que « nous » ou « les Arabes » ou « les musulmans ». Il n'y a pas « eux » et « nous ». Il y a un « Nous », tous ensemble et chacun particulier.

Le 05, pendant une demi-heure, nous avons discuté sur les avantages et les inconvénients des voitures électriques. Elles restent chères à l'achat, impossible à acquérir avec nos budgets. Par contre, elles nous séduisent parce qu'elles ne produisent pas de CO2 et qu'elles ne rejettent pas de polluants dans l'air. Cependant, il semblerait que leur fabrication engendre des nuisances et que le recyclage ne soit pas garanti à 100 %

Il y a aussi la question de savoir s'il y aura assez d'électricité pour faire circuler ces voitures de demain ? Et si c'est pour utiliser de l'électricité dont la production rejette du CO2, l'intérêt des voitures électriques devient relatif...

Nous ne sommes pas d'accord non plus avec l'option qui consisterait à acheter de l'électricité à nos voisins, par exemple aux Français qui ont beaucoup de centrales nucléaires, alors que nous, on n'en veut plus. Ce serait hypocrite.

Donc, la voiture électrique, c'est bien pour diminuer la pollution en ville et ce sera vraiment la solution quand nous produirons assez d'électricité de manière non polluante...

Cet article de la RTBF cite des témoignages d'experts et des chiffres qui confirment nos arguments : https://www.rtb.be/info/societe/detail_la-voiture-electrique-vraiment-non-polluante?id=10125471

Le 06, pendant une heure, nous sommes encore revenus sur l'évolution de situations analysées le mois passé : Une séparation aux conséquences financières très difficiles n'a pas encore trouvé de solution. Le CPAS ne veut pas changer la situation de catégorie du couple, tant que l'ancien compagnon reste domicilié chez la jeune femme. Cette dernière est allée à la commune pour signaler que l'homme est parti, elle ne sait où. La police est venue à son domicile pour constater que la femme est seule, mais rien n'a été acté. La situation n'a donc pas changé : considérée comme cohabitante, la jeune femme doit cependant payer l'entièreté du loyer et des charges. Il ne lui reste donc plus rien pour vivre... Nous avons établi un plan d'action : Elle va retourner à la commune et en fonction de ce qu'il sera répondu, il faudra peut-être envisager d'autres solutions... Voici encore une situation qui serait plus facile si le revenu universel avait été instauré ou comme le revendiquent beaucoup, si le statut de cohabitant était supprimé.

Gigi, qui avait trouvé un logement le mois passé, vient d'avoir les clefs. Les démarches pour obtenir la caution du CPAS ont pris du temps, mais maintenant, elle est soulagée. Il lui reste à demander l'allocation d'installation.

Le rapport de salubrité du logement visité le mois passé chez une participante est favorable. Il note un manque de luminosité naturelle dans la cuisine. Avec des petites fenêtres, il fait sombre dans le logement. Par contre, en été il y fait frais. Jusqu'où les normes vont-elles s'immiscer dans la vie privée des gens ? Ai-je le droit de choisir de vivre dans la pénombre, au frais ? Le problème, c'est que quand on est locataire, on ne choisit pas toujours, surtout, si on n'est pas riche. Les normes sont donc aussi un moyen de garantir un logement de qualité aux locataires, mais à quel prix ?

Le 10, un participant est venu avec son journal. Il nous a montré un article sur les projets de la ville pour redynamiser le centre-ville : <https://www.dhnet.be/regions/namur/dinant-ciney/dinant-veut-s-inspirer-de-mulhouse-pour-son-centre-ville-5dee7c81d8ad58130dc94007>

Pendant près de deux heures, nous avons discuté des difficultés d'accès à un logement correct et pas trop cher. C'est de pis en pis. Les prix ne cessent d'augmenter. Sans compter les rejets de plus en plus fréquents des allocataires sociaux par les propriétaires. Ceux qui acceptent qui acceptent la caution du CPAS sont de plus en plus rares.

Concernant l'article, la première réaction, spontanée et unanime a été : « Dinant n'est pas Mulhouse ».

Nous relevons également que la volonté des politiciens est de favoriser le logement « moyen et haut de gamme ». C'était déjà la volonté des législatures précédentes. Encore une fois, on se demande bien ce que finalement les élections ont amené comme changement ? A quoi bon un pouvoir collégiale si un seul courant prend le dessus ? Où vont loger les plus pauvres ? Même les logements sociaux sont loués à des mieux nantis, car le loyer dépend du revenu. Les loyers payés par les plus pauvres sont insuffisants pour couvrir les charges des sociétés de logements publics. Soit la Région wallonne doit investir plus dans le logement public, soit il faut augmenter un peu tous les revenus, car on ne peut exclure les plus pauvres de l'accès à un logement.

Les revenus de l'immobilier sont peu taxés. Une fiscalité juste sur ces revenus des logements privés pourrait faire pression à la baisse sur les prix des loyers, favoriser les rénovations et l'entretien des logements, tout en apportant du financement pour plus de logements publics, ce qui ferait également diminuer la pression sur les prix...

Le 11, après avoir constaté une fois encore des attitudes individualistes, nous avons longuement discuté (pendant plus d'une heure) sur ce fléau qui plombe les relations entre les gens et gangrène les actions. On ne peut pas dire que la solidarité n'existe plus, mais elle se cantonne à de l'entre soi, entre amis, entre pairs ; contre les autres, les étrangers, les différents. Comment la restaurer, la réparer ?

Trop souvent, des bénévoles se servent là où ils travaillent. Nous ne voulons pas de ça chez nous. C'est pour ça qu'ils faut des règles. Non pas des règles imposées, mais des règles construites ensemble, dans un esprit de justice. Des règles pour être juste !

C'est dans cet état d'esprit que nous avons évalué les nouvelles règles d'organisation du marché aux légumes. Chacun a donné son avis. La conclusion est unanime : l'instauration des règles était nécessaire. Il faut continuer. Il n'y a rien à changer, même si certains estime qu'on les prend pour des enfants... Avec ces règles, tout le monde a un accès juste au choix des produits disponibles.

Le 12, un couple avec un jeune enfant est arrivé transi de froid. Il s'étaient rendu chez leur médecin de famille en autobus. Sur le chemin de retour, ils sont passés se réchauffer en attendant leur deuxième autobus. Mais pourquoi vont-ils si loin pour voir un médecin ?

Pendant 2 heures, nous avons analysé les offres à Dinant et à Hastière en terme de médecine générale, dentiste, etc...

Un nouveau centre médical vient d'ouvrir à Dinant à l'initiative d'un couple de médecin déjà bien implanté, depuis longtemps. Des jeunes médecins les ont rejoints. Le centre médical compte également des kinés et même des psychologues, mais ce n'est pas une maison médicale...

Qu'est-ce qui fait la différence entre un centre médical et une maison médicale ?

- L'accueil !

- Être accepté...

- Le médecin qui a ouvert le centre médical ne veut pas s'occuper des drogués...

- Depuis que le tiers payant est obligatoire pour les BIM, c'est moins important d'avoir une maison médicale.

- Sauf peut-être pour ne pas être « non désiré », pour se sentir bien chez son médecin.

- A Hastière, désolée, mais on n'a pas vraiment grand choix. Il manque de médecin. C'est pour ça que je vais si loin, qu'il me faut deux autobus pour me rendre chez un médecin qui me convient.

- C'est peut-être à Hastière qu'il faudrait mettre sur pied une maison médicale ?

C'est sûr ! Hastière devient un désert médical et chez nous, il n'y a pas l'hôpital pour aller aux urgences !

Ensuite, il a été question de la santé mentale, des difficultés à accepter de se faire soigner, de la peur d'être considéré comme handicapé. Certains se sont exprimés sur leur mal-être ou sur leur besoin de boire, d'autres ont raconté comment ils s'en sont sortis...

Le 13, Accueil d'une candidate au poste d'animatrice socio-culturelle. Elle correspond aux critères qui avaient été définis par les participants et aussi à ceux requis par la fonction. Le premier contact s'est bien passé. Le processus d'engagement va donc se poursuivre. Nous vouons bien d'elle, mais voudra-elle de nous ?

En fin de journée, pendant 1 heure, par la lecture d'un article du journal l'Écho, nous sommes revenus sur la production d'électricité par l'énergie nucléaire : les coûts du démantèlement des centrales et de l'enfouissement des déchets plus en profondeur augmente considérablement :
Source : <https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/la-facture-du-nucleaire-belge-salourdit-pour-engie-1156065>

Le 17, pendant 1 heure, nous avons pris connaissance de la réponse du chargé de communication de la ville et de la synthèse des comptes communaux. La synthèse des comptes de la Ville vient d'être publiée sur le site à l'adresse suivante : <http://www.dinant.be/politique/conseil-communal/budget>
Malgré le petit lexique à la fin des comptes, nous avons dû chercher la définition de certains termes. Il nous faudra plus de temps pour bien comprendre, mais nous avons déjà noté quelques constatations : Par exemple, en 2018, année des élections, les subsides alloués aux associations, ménages et autres organismes ont augmenté de plus de 50,000 euros par rapport à l'année précédente, alors que l'argent reçu des mêmes sources a diminué de quelque 13,000 €.

Le résultat à l'ordinaire est positif de plus d'un million. Par contre, à l'extraordinaire, pour la première fois en 5 ans, il est négatif de quelque 3 millions...

Les dettes commerciales ont augmenté de plus de 500.000 euros...

Les dettes à plus d'un an ont diminué de plus de 1 million d'euros, alors que les dettes à un an au plus ont augmenté dans les même proportion. C'est donc de l'endettement antérieur aux élections qui arrivera à échéance en 2019, alors que l'endettement global a augmenté en 2018 de quelque 107.000 euros sur 23,406,733,01 € de dettes.

Le compte de régularisation (49) a fortement diminué. Mais c'est une synthèse, donc plus difficile à interpréter 492 : charges ; 493 : revenus ; 49 : la balance des deux ?

Nous avons encore beaucoup à comprendre...

En conclusion, malgré tout ce qui nous échappe, nous pensons que la nouvelle équipe a hérité d'un fardeau à gérer.

Le 18, pendant 2 heures, nous avons travaillé à partir de la projection de la vidéo Kiss-Kiss, d'abord sur grand écran, en bas, à l'occasion d'un repas de Noël préparé avec des surplus. Ensuite, la vidéo a été projetée à nouveau et commentée à l'espace d'accueil.

La qualité des images laisse à désirer. Il faudra travailler sur le réglage de la caméra et au positionnement par rapport à l'éclairage des locaux.

Par contre, le contenu des enregistrements est riche. Les témoignages sont parfois surprenants, tant ils vont à l'encontre des pratiques habituelles...

Pour regarder la vidéo, [cliquez sur Kiss-Kiss](#) !

En conclusion : Et si nous redevions nous-même en disant bonjour comme nous en avons envie, comme nous le sentons et pas selon la mode, pour faire comme tout le monde ? Parce que, notre culture en matière de salutation , n'est -ce pas un ensemble riche en possibilités en fonction des circonstances ? Pourquoi réduire cette richesse de codes différents à un simple bisou ?

Le 19, alors que nous discutons à propos de cancans inacceptables qui nous avaient été relatés, une dame est arrivée avec une guitare. Il a bien fallu quitter notre conversation pour entrer dans la sienne. Elle a chanté une chanson... Nous en avons parlé... Les impôts ont été la pierre d'achoppement : source de tous les maux pour la chanteuse, nécessaires pour d'autres... Ensuite, la dame s'en est prise avec virulence à la société, mais la société, c'est qui ? Ne sommes-nous pas aussi la société ? ...

Nous n'étions pas d'accord, mais en fin de compte, nous sommes arrivés à une conclusion commune : Il n'y a plus d'idéologie suffisamment forte. Il manque de l'éthique, de l'esprit critique, de la loyauté...

Le 20, pendant une heure, nous sommes d'abord revenus sur les cancans dénoncés mercredi et jeudi. Des vérifications ont été effectuées entre temps. L'origine de certaines fausses affirmations ont été identifiées par des sources différentes. La rumeur selon laquelle une participante est « riche à millions » provient d'un service officiel où la participante avait montré à une éducatrice des documents comptables envoyés par son administratrice, laquelle a constitué des économies au bénéfice de la participante, mais cette dernière n'en a pas la jouissance. Elle reçoit 100 euros par semaine pour ses dépenses courantes. Elle a demandé plus, mais l'administratrice a refusé en reprochant à la demanderesse de trop appeler l'ambulance. Vraiment pas de quoi parler d'une femme riche à millions ! La personne qui nous a rapporté cette rumeur a été sensibilisée au danger de tels colportages : Des mal intentionnés pourraient tenter de racketter la pauvre et de la malmenier. Tout le groupe est maintenant bien conscients des risques de telles « plaisanteries ». Il a été demandé à chacun de démentir avec force cette rumeur inacceptable.

Ensuite un participant nous a amené sa découverte de l'aquaponie. Qu'est-ce que c'est ? Des Poney dans de l'eau ? Non, évidemment !

Au début, le participant enseignant mélangeait un peu les notions d'aquaponie et d'hydroponie. A ne pas confondre !

L'hydroponie, c'est la culture de plantes sur de l'eau enrichie de minéraux, comme les tomates que nous trouvons toute l'année à un prix abordable et à la saveur proportionnelle au prix.

Par contre, l'aquaponie est un mot qui provient de « aquaculture », c'est à dire l'élevage de poissons et de l'hydroponie. En effet, par l'action de bactéries, les excréments des poissons de l'aquaculture sont transformé en éléments minéraux absorbables par les plantes. Ces dernières purifient l'eau qui retourne à l'aquarium. Le rapport des quantités permet d'équilibrer les cultures. Cette combinaison élevage-culture convient bien pour la ville. C'est un palliatif au manque de terre qui permet d'alimenter des circuits courts peu producteurs de CO2. Ces techniques ont été utilisées par de très vieilles civilisations : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Aquaponie>

[Retour sur la page de Dominos LA FONTAINE asbl](#)